

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE
Procès-verbal du conseil municipal
Du mercredi 31 janvier 2024 à 20h30**

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi trente-et-un janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Gérard SAURIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 12
Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

PRESENTS : SAURIN Gérard, TARIS Joël, CELERIER Frédéric, PEYROUNY Sandrine, BONNET Nicole, BERTAUX Audric, DELAGE Sandra, NAUDET Julie, RIDOIN Stéphane, GARCIA Émilie, ZAUZERE Maïté, QUEVAL Gérard

POUVOIRS :

- MELOTTI Marc à SAURIN Gérard
- NOUGEIN Marine à DELAGE Sandra
- CHAUMARD Laetitia à CELERIER Frédéric
- REGONESI Benjamin à RIDOIN Stéphane

ABSENT : PRIGENT Jacky, BONHOMME Régis, COUDERC Vanessa

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h30.
Madame BONNET Nicole est désignée secrétaire de séance.

1. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 05 DÉCEMBRE 2023 ET DU 18 DÉCEMBRE 2023**
Les procès-verbaux des séances du 05 décembre 2023 et du 18 décembre 2023 sont adoptés à l'unanimité
2. **INFORMATION SUR LES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DES DÉLÉGATIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT**

D-2024-01 : Marché n°4 - Travaux de voirie 2024 - réfection complète de 4 rues suite à la réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées et au remplacement de la canalisation d'eau potable, à l'effacement des réseaux électriques, éclairage public et télécommunication : rue Eugène Leroy, rue des Lilas, allée des Acacias et rue des Tilleuls

D-2024-02 : Demande de subventions pour les travaux de la Cité auprès de l'ÉTAT du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau
3. **ADHÉSION – TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE OBLIGATOIRE « PROTECTION DU POINT DE PRÉLÈVEMENT » (BLOC 6.31) – TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE OPTIONNELLE EAU POTABLE (BLOC 6.32) DE LA COMMUNE DE ALLES-SUR-DORDOGNE AU SMDE 24**

Adopté à l'unanimité

4. SDE 24 - TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – « EP// LA CITÉ 3^{ÈME} TRANCHE »

55% de subvention
Adopté à l'unanimité

5. SDE 24 - TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – LA CITÉ 3^{ÈME} TRANCHE

Adopté à l'unanimité

6. VOTE DE LA PRIME DU POUVOIR D'ACHAT POUR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Le Comité Social Territorial (CST) a donné un avis favorable pour l'institution et le montant de la « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire » pour les agents de la commune.

Le barème est identique à celui utilisé par l'État pour tous ses agents et ceux de la fonction publique hospitalière.

Cette prime sera versée fin février et sera d'un montant allant de 300 à 800 euros.

Adopté à l'unanimité

7. AUGMENTATION DU TEMPS D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA BIBLIOTHÈQUE

Afin de répondre aux recommandations de la Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord (BDDP) et de son nouveau Plan départemental de lecture publique 2023 /2028 et après concertation avec le bibliothécaire et Julie NAUDET élue référente, la commune ouvre au public un nouveau créneau le jeudi matin de 10h00 à 12h00.

Les nouveaux horaires d'ouverture au public de la bibliothèque sont donc les suivants :

Mardi => 16h00 à 18h00

Mercredi => 15h00 à 18h00

Jeudi => 10h00 à 12h00

1 samedi sur 2 => de 9h30 à 11h30

Adopté à l'unanimité

8. RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE CINÉRAIRE DE LA COMMUNE DÉDIÉ À LA DISPERSION DES CENDRES APPELÉ « JARDIN DU SOUVENIR »

Les travaux seront effectués selon les recommandations de la Préfecture.

Adopté à l'unanimité

9. CONVENTION TRIPARTITE SOS CHATS LIBRES, SPA ET COMMUNE DE SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE

Le Maire explique qu'il y a de nombreux chats errants sur la commune aussi il est nécessaire de refaire une campagne de stérilisation.

Une convention tripartite SOS chats libres, SPA et commune de SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE va être signée.

Elle doit permettre la stérilisation de dix chats errants. Le financement se fera de la façon suivante :

- 500€ seront à la charge de la Commune
- 150€ seront à la charge de SOS chats libres
- 150€ seront à la charge de la SPA

Madame Martine TAMARELLE s'est proposée pour être la référente pour cette campagne de stérilisation.

Adopté à l'unanimité

10. INFORMATIONS DU MAIRE

- Nous avons adhéré au groupement de commande pour l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/ services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique le 16 décembre 2016.
Nos contrats d'énergie arrivent à échéance le 31 décembre 2025, le SDE24 prépare la reconduction de cette opération groupée pour une durée de trois ans et nous demande de renouveler notre candidature aux Marchés d'achats d'Energies pour 2026-2028.
- Monsieur QUONIOU William ayant donné congé du local situé au centre commercial au 48 rue Marie Curie, Madame SAGET Karine, Naturopathe le reprend pour y installer son cabinet.
- Le facteur nous a fait part qu'il n'a plus le droit de rentrer dans la mairie pour déposer le courrier et ne peut plus prendre notre courrier pour le poster. C'est un service de la poste qui est payant.
- Il y a un T1 de libre au village de retraite et un garage à louer à côté de l'école.

- Salle des Fêtes :
Il faut refaire le plancher. La consistance des travaux sera vraiment connue après dépose du parquet.
Les travaux débiteront au mois de mars 2024 pour 4 mois.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h08

La secrétaire de séance

Madame BONNET Nicole